

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 25 octobre 2010

Conseillers en exercice : **61**Date de Publicité : 26/10/2010

D -20100609

Reçu en Préfecture le : CERTIFIE EXACT,

### Aujourd'hui Lundi 25 octobre Deux mil dix, à quinze heures,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

# Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux Etaient Présents :

M. Hugues MARTIN, Mme Anne BREZILLON, M. Didier CAZABONNE, Mme Anne Marie CAZALET, M. Jean Louis DAVID, Mme Brigitte COLLET, M. Stéphan DELAUX, Mme Nathalie DELATTRE, M. Dominique DUCASSOU, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, M. Pierre LOTHAIRE, Mme Muriel PARCELIER, M. Alain MOGA, Mme Arielle PIAZZA, M. Josy REIFFERS, Mme Elizabeth TOUTON, M. Fabien ROBERT, Mme Anne WALRYCK, M. Jean Marc GAUZERE, M. Jean Charles BRON, Mme Chantal BOURRAGUE, M. Joël SOLARI, M. Charles CAZENAVE, M. Alain DUPOUY, Mme Ana Marie TORRES, Mme Mariette LABORDE, M. Jean-Michel GAUTE, Mme Marie-Françoise LIRE, M. Jean-François BERTHOU, Mme Sylvie CAZES, Mme Nicole SAINT ORICE, M. Nicolas BRUGERE, Mme Constance MOLLAT, M. Maxime SIBE, M. Guy ACCOCEBERRY, Mme Emmanuelle CUNY, Mme Chafika SAIOUD, M. Ludovic BOUSQUET, M. Yohan DAVID, Mme Alexandra SIARRI, Mme Wanda LAURENT, Mme Paola PLANTIER, M. Jacques RESPAUD, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Martine DIEZ, Mme Béatrice DESAIGUES, Mme Emmanuelle AJON, M. Matthieu ROUVEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, Mme Natalie VICTOR-RETALI,

### Excusés:

Mme Sonia DUBOURG -LAVROFF, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, M. Jean-Charles PALAU, Mme Sarah BROMBERG, Mlle Laetitia JARTY, M. Vincent MAURIN,

# Maintenance des installations électriques et assistance technique du stade Chaban Delmas. Avenant au marché M090079.

M. Jean-Michel GAUTE, Conseiller Municipal Délégué, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Par délibération n° D-20090117 du 4 Mars 2009, un marché de maintenance préventive et curative des installations électriques et assistance technique du stade CHABAN-DELMAS a été confié à la société SPIE dans le cadre d'un marché à bons de commande avec un minimum annuel de 108 806,60 € TTC et un maximum annuel de 166 806,60 € TTC. Dans ce marché, le montant maximum se décompose par un montant forfaitisé de 63 806,60 € TTC pour la maintenance préventive et de 103 000 € TTC pour la maintenance curative et assistance technique.

Il convient aujourd'hui d'augmenter le montant de la maintenance curative et assistance technique pour réaliser des travaux de remise en état et de mise en conformité plus importants.

Il est proposé de rattacher la maintenance de ces équipements au marché existant pour un montant annuel de 24 500,00 € TTC (+14,69 % du montant total du marché); les prestations supplémentaires se décomposent comme suit :

### Maintenance préventive :

	Montant en €TTC
Montant marché initial	63.806,60
Nouveau montant du marché	inchangé

### Maintenance curative et assistance technique :

	Montant en €TTC
Montant maintenance curative	103 000,00
Montant du présent avenant	24 500,00
Nouveau montant de la maintenance curative	127 500,00

Cette modification porte le montant maximum annuel du marché à 191 306,60 € TTC.

En conséquence et suite à l'avis de la commission d'appel d'offres, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire, à signer l'avenant au marché précité, en application de l'article 20 du Code des Marchés Publics.

La dépense en résultant sera imputée sur les crédits prévus à cet effet au budget de l'exercice en cours, rubrique 020 – article 6156.

# ADOPTE A L'UNANIMITE

# M. Jean-Michel GAUTE